

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 juillet 2026

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 3018)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

N° 1070

AMENDEMENT

présenté par
Mme Colin-Oesterlé

ARTICLE 5

Au début de l’alinéa 153, supprimer les mots :

« Aux fins de protection des apprentis militaires, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.